

FORMATION PAR
APPRENTISSAGE

CAPA JARDINIER PAYSAGISTE (CAPA JP)

(période de septembre à juin)

Objectifs de la formation:

- Se préparer au métier d'ouvrier qualifié en travaux paysagers afin de travailler au sein d'entreprises paysagistes ou de services espaces verts des collectivités publiques



Taux de réussite : 92 %



Taux de satisfaction : 3,63/5



Taux d'insertion : 75 %

Le CAPa JP

- Diplôme de niveau 3
- Il permet de poursuivre en BP aménagements paysagers ou en BAC PRO aménagements paysagers
- Insertion professionnelle directe

Modalités pédagogiques :

- Cours théoriques, travaux pratiques

Plateaux Techniques :

- L'utilisation de plateaux techniques (espaces verts), agroéquipements
- salles informatique
- un CDR (centre de ressource) un CDI (centre de documentation et d'information)

CONTENU DE FORMATION

Blocs de compétences

(la validation de l'ensemble des modules permet l'obtention du diplôme)

Le CAPa JP est délivré après obtention des CCF non obtention si moyenne globale CCF EPT >10/20

Modules	Contenus	Volume Horaire
MG1	Histoire géographie et ESC Maths, SESG, informatique	252 h
MG2	Lettre/ESC EPS et biologie	180 h
MG3	Anglais/français	24 h
MP1	SESG	24 h
MP2	Agroéquipement, physique chimie	72 h
MP3/MP4	<u>Travaux pratiques</u> : Mise en place de végétaux/mise en place d'installations et d'infrastructures paysagères <u>Aménagement</u> : Entretien la végétation Entretien des installations et infrastructures paysagères	216 h
MIP	Arrosage Intégré	72 h

En fonction de la demande: Possibilité d'établir un plan de formation avec les modules ou les blocs de compétences souhaités

ACCÉDER A LA FORMATION

Formation Par Apprentissage	
Durée	24 semaines de formations sur 2 ans avec 35h/semaine soit 840 heures
Public	Jeunes de 16 à 29 ans révolus
Conditions d'admission	<ul style="list-style-type: none"> Etre âgé de 15 ans révolus et de moins de 30 ans à l'entrée en formation Avoir souscrit un contrat d'apprentissage de 12 ou 24 mois avec une entreprise ou une collectivité
Prérequis	
Repas	Possibilité de restauration et d'hébergement
Hébergement	Le centre intègre la démarche H+
accessibilité	Nous contacter

NOUS CONTACTER

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole

BP 70024 - 63370 Lempdes

Téléphone: 04. 73. 91. 63. 04

cfppa.marmilhat@educagri.fr

S'informer

www.cfppa.marmilhat.fr

[facebook.com/cfppa63](https://www.facebook.com/cfppa63)

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite conformément à la réglementation en vigueur



Le conseil Régional Auvergne Rhône Alpes participe financièrement aux investissements matériels à destination de cette formation

